



Responsable légal de la publication : Pascal Lavergne - gazettemonseguir@yahoo.fr - Gazette mensuelle #25 - **15 MAI 2016**

LE MOT DU MAIRE - BUDGET MUNICIPAL 2016

Le 12 avril dernier, le conseil municipal de Monséguir a soutenu à une très large majorité (83 %) le budget primitif de la commune que je lui ai soumis. Ce budget se veut résolument offensif et tourné vers l'avenir. En effet, si les dépenses courantes incontournables sont assurées sans difficultés, le budget 2016 laisse une part belle aux investissements structurants :

- rénovation de la Halle (peinture, toiture zinguerie et électricité).
- réhabilitation de l'ancien presbytère pour mieux y loger les occupants actuels d'une part, mais également pour permettre à l'association Passerelle d'y établir son espace de vie sociale labellisé par la Caisse d'Allocations Familiales d'autre part. Les locaux réaménagés pourront aussi abriter la section musiques de l'OMCL. Par ailleurs, le jardin, ouvert à tous en journée, constituera un poumon vert au cœur de la Bastide.
- réhabilitation de locaux à l'ancien collège (entre le self et le pôle enfance) afin d'y accueillir la bibliothèque intercommunale et les permanences de la MDSI (Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion).
- agrandissement des ateliers municipaux afin de regrouper sur un même lieu l'ensemble du matériel, qui sera lui même modernisé et accru le tout dans un souci d'amélioration de la productivité des services techniques.
- modernisation de l'équipement informatique et numérique de l'école élémentaire.

Outre ces investissements, des réserves importantes ont été constituées en prévision de l'ouverture de nouveaux programmes de rénovation de la voirie notamment.

Sur le plan fiscal, le prélèvement communal sur les contribuables sera en diminution. En effet la Communauté de Communes ayant pour sa part augmenté ses taux, j'ai proposé au conseil municipal de réduire du même niveau ceux de la commune. Si pour 2016 cet engagement électoral a pu être tenu, la baisse des dotations de l'Etat ne permettra pas à l'avenir de le renouveler sans pénaliser un bon équilibre budgétaire dans un contexte de transfert croissant des compétences de l'Etat vers les collectivités locales.

Pascal LAVERGNE

LUTTE CONTRE LES RAGONDINS

Afin de lutter contre les nuisibles que sont les ragondins, le Syndicat mixte du Dropt aval met gratuitement à disposition des riverains du Dropt et des bassins versants des pièges à ragondins. Les personnes intéressées peuvent contacter directement le Syndicat à l'adresse suivante : Z.A. la Brisse - Bâtiment D - 47800 Miramont de Guyenne - 05 53 93 66 60 - sm-droptaval@orange.fr

« TOP DÉPART »

« Top Départ » est un dispositif d'aide au départ en vacances en séjours collectifs destiné aux jeunes aquitains âgés entre 14 et 20 ans et soutenu par la région Aquitaine et l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances). Des destinations attractives et variées leurs sont proposées : mer, montagne, campagne, itinérance avec hébergement, repas, activités encadrées par des professionnels, animations et transport pour les mineurs. Attention, ces aides financières sont soumises à des conditions de ressources (quotient familial...) afin de favoriser le départ du plus grand nombre dans la mixité sociale. Ces offres de séjours peuvent également intégrer des publics en situation de handicap. Les aides sont cumulables : aide financière de la Région Aquitaine Limousin Poitou Charente et de l'ANCV entre 84 € et 234 € + Réduction tarifaire des séjours + Collecte des aides au départ (CAF, Conseil Départemental, Comité d'entreprise...).

Vous trouverez tous les renseignements ainsi que les formulaires d'inscription sur le site <http://www.topdepart-jeunes.fr/>

DÉCLARATION DE REVENUS

La déclaration des revenus 2015 est à renvoyer, pour ceux qui font une déclaration papier, **avant le mercredi 18 mai 2016 à minuit** (le cachet de la poste faisant foi). Les usagers choisissant de déclarer leurs revenus en ligne bénéficient d'un report de date limite de déclaration, à savoir le **mardi 31 mai 2016 à minuit**. NOUVEAUTÉ : Si votre revenu fiscal de référence (RFR) de 2014 est supérieur à 40 000€ et que votre résidence principale est équipée d'un accès à internet, votre déclaration de revenus **doit** être réalisée par internet.

Si votre résidence principale est équipée d'un accès à internet, vous aurez l'obligation de déclarer en ligne :

- En 2017 si votre RFR de l'année 2015 est supérieur à 28 000 €
- En 2018 si votre RFR de l'année 2016 est supérieur à 15 000 €

En 2019, tous les usagers devront faire une déclaration en ligne quel que soit leur RFR si leur résidence principale est équipée d'un accès à internet.

POUBELLES : DATES DE COLLECTE

Ordures ménagères

- Centre bourg : 19/05, 26/05, 2/06, 9/06
- Extérieurs : 26/05, 9/06

Déchets recyclables

- Centre bourg et extérieurs : 26/05, 9/06

Les bacs jaunes restent votre propriété. Si toutefois vous ne désirez pas les garder, la municipalité peut les collationner aux abattoirs le vendredi de 8h à 12h. Les laisser devant le portail de gauche.

Renseignements : USTOM // 05 57 84 00 20

ADRESSES UTILES

Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers : 05 56 61 82 73 - 4 rue Issartier 33580 Monséguir
Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.) : 05 56 61 94 45 - 29 place Robert Darniche 33580 Monséguir
Secours catholique : 05 56 71 25 27 (La Réole) - Rue Notre Dame 33580 Monséguir
U.S.T.O.M. (Site de Massugas) : 05 56 61 46 27 - contact@ustom33.org
U.S.T.O.M. - Redevance Incitative : 05 57 84 00 20 - ambdutri@ustom.fr
Bibliothèque : 05 56 71 90 62 - 10 place des Tilleuls 33580 Monséguir

ASSOCIATIONS

FESTIVAL LES 24H DU SWING

Hébergement : L'équipe organisatrice du festival « Les 24 Heures du Swing » travaille depuis quelques mois sur la prochaine édition de la manifestation, qui aura lieu les 7, 8, 9 et 10 juillet 2016. Désireuse de développer et de toucher de nouveaux publics, l'organisation souhaiterait améliorer et augmenter ses capacités d'hébergement sur Monséguir et ses alentours. C'est pourquoi elle fait appel aux particuliers qui souhaiteraient accueillir des festivaliers chez eux. Cette démarche est avant tout une manière de vivre le festival autrement et de créer du lien entre les habitants du territoire et le public. Si vous souhaitez mettre en location une, deux, voire trois chambres pour cette période, veuillez contacter Marie-France Lataste au 06 86 17 27 09 ou mfl.lataste@orange.fr

Bénévoles : Si vous souhaitez participer à l'organisation de la manifestation en devenant bénévole, prenez contact directement avec le bureau du festival : 05 56 61 82 91 // 24h-swing@wanadoo.fr

ASSOCIATION PASSERELLE

• **FESTI'PASS - Samedi 21 mai à partir de 15h30** au Jardin de l'ancien Presbytère (25 rue St Jean) : une journée festive pour découvrir Passerelle avec des spectacles, des ateliers, des expos, des démonstrations, des jeux, de la musique et du troc de trucs !... Rencontrez-nous autour d'un goûter animé, suivi d'un apéro-concert par les classes Jazz du Collège, du théâtre d'impro avec Anim'Actions, puis une auberge espagnole (apportez vos plats et couverts!). Et pour clôturer la soirée Karaoké géant ! Accès libre et gratuit pour tous ! *Petite restauration sur place.*

• L'association sera présente lors de la journée **Aire de Familles** organisée par la CdC du Réolais en Sud Gironde, à **Morizès, le samedi 4 juin**, autour d'un « Café partage ». Cette manifestation familiale, festive et conviviale, basée sur le partage parent-enfant, met en valeur un site remarquable du territoire différent à chacune de ses éditions, ainsi que le travail des structures de la Communauté de Communes et des acteurs associatifs dans le domaine des services à la population.

• Venez créer des marionnettes avec nos bénévoles et profitez de beaux spectacles au **Festival de l'Enfance de l'Art organisé par l'Office Culturel de Duras, le dimanche 5 juin à Esclottes !** Le Festival d'Esclottes c'est des animations pour les enfants et le grand public, c'est des spectacles professionnels avec du théâtre de rue, du cirque, de la musique, des contes, des marionnettes, des jeux...

Contact : 05 56 71 92 73 // passerelle3@orange.fr // Place des Tilleuls à Monséguir

DON DU SANG

La prochaine collecte aura lieu le jeudi 16 juin au foyer municipal de Monséguir de 16h à 19h.

ASSOCIATION DE DÉFENSE DES DROITS DES ACCIDENTÉS ET DES HANDICAPÉS

L'ADDAH 33 Section de la Réole Monséguir est une association juridique qui défend les accidentés du travail et de la vie. Elle accompagne et soutient les victimes de maladies professionnelles, de troubles musculo-squelettiques et d'accidents de la route quel que soit leur statut : salarié du privé ou fonctionnaire, membre de professions libérales, salarié ou exploitant agricole, retraité ou pensionné, artisan, commerçant ou gérant... Son équipe est à votre disposition et vous aide dans tous les domaines :

- la constitution et le suivi des dossiers auprès d'organismes tels que la CPAM, la MSA et les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) ;

- les demandes de retraite ou de pension ;

- l'assistance pour toute démarche administrative, l'évaluation de vos droits, le conseil pour tout litige ;

- la recherche d'une protection sociale, les assurances, la prévoyance...

Permanences tous les premiers jeudis du mois de 10h30 à 12h à la mairie de La Réole, salle Marc Morel.

SCM FOOTBALL

- **Assemblée Générale : vendredi 27 mai à 19h au Foyer Municipal** de Monséguir (toute candidature nouvelle sera la bienvenue) suivie d'un repas (10€ par personne) et d'un concert du groupe All-Rhoma.

- Tournoi école de foot : **dimanche 5 Juin.**

- Tournoi foot loisir : **samedi 11 juin**, suivi d'un repas en soirée.

Renseignements et inscriptions : B. Raffard
(05 56 61 81 15 // 06 48 83 58 01)

SCM HANDBALL

Le 4 ou 5 juin : Les 18 garçons sont en finale promotion excellence contre Le Teich à Bordeaux.

Le 18 juin : Les 8 heures du hand, un moment convivial de 10h à 18h ouvert à tous licenciés ou non, suivi d'un repas. Infos sur le site du club ou facebook.

Le 24 juin : Assemblée Générale du club à 19h au club house du gymnase (ouvert à tous).

Renseignements : 06 83 15 74 23

CINÉMA EDEN

- **Cycle ciné-mémoire - Mercredi 18/05 à 21h :** projection du 3^{ème} et dernier volet de la **Trilogie Marseillaise** de Marcel Pagnol, **César**.

- **Opéra - Mercredi 25/05 à 20h30 :** projection en différé de **La Fille du Far-West**, opéra en 3 actes de Puccini. Pâtisseries et boissons offertes par le cinéma à l'entracte. Tarif unique : 10€.

- **Ciné-Débat - Jeudi 26/05 à 20h :** Philippe Quaillet, militant de l'éducation populaire (ligue de l'enseignement) et du cinéma documentaire présentera le film documentaire **Le bois dont les rêves sont faits**, réalisé par Claire Simon.

- **Ciné-Goûtez - Samedi 28/05 à 16h :** accueil et goûter dans le hall du cinéma à 16h. A 16h15, projection du film d'animation **Fievel et le nouveau monde**, puis à 17h30, atelier « Fabrique ton masque de Fievel ». Tarif unique : 5€. À partir de 4 ans.

- **Ciné-Seniors - Vendredi 3/06 à 14h30 :** avec **Adopte un veuf** de François Desagnat, avec André Dussollier et Bélangère Krief. Il s'agit du dernier ciné-seniors de la saison 2015/2016.

- **Tournois de jeux vidéo - Samedi 4/06 à partir de 14h :** Fifa 16 sur PS4 et Mario Kart sur Wii U. Phases finales sur grand écran, puis à 21h projection du film **Angry Birds**. Tarif : 18€ (tournoi + en-cas + film inclus). Inscriptions avant le 31/05 au 05 56 63 00 33.

Contact : 05 56 71 95 58 // www.cinema-eden.com // contact@cinema-eden.com

NUMEROS D'URGENCE

- N° d'urgence européen : 112

- Gendarmerie : 17 ou 05 56 71 97 40

- Centre Anti Poison : 05 56 96 40 80

- Dépannage EDF : 0 972 675 033

- Dépannage Eaux (Urgence) : 0 977 401 117

- Cabinets d'infirmières : 05 56 71 90 90 (rue Descorne) / 06 59 43 69 89 (rue des Victimes)

- Médecins de garde : 05 56 61 21 61 le soir de 20h à 24h // le samedi après-midi de 14h à 20h // le dimanche de 8h à 20h // en dehors de ces horaires de garde, veuillez appeler le 15

- Dentistes de garde du 15 avril au 16 mai 2016 (dimanches et jours fériés) :

◦ 15 et 16/05 : Caroline CALES (05 56 23 0176 - 7 Av. de l'Entre-deux-Mers - Créon)

◦ 22/05 : Stephanie CARRERE (05 57 84 28 59 - Z.A. Daubert - 6 lieu-dit Daubert - Rauzan)

◦ 29/05 : Edouard CHOLET (05 57 40 17 27 - 5 Rue Tranchard - St Magne de Castillon)

◦ 5/06 : Nicole CIRET-CAYLA (05 57 51 49 28 - Résidence Tourny - 29 Cours Tourny - Libourne)

◦ 12/06 : Alain CLAUZEL (05 57 51 07 65 - 85 Cours des Girondins - Libourne)

- Pour les personnes sourdes et malentendantes : 114 par sms

- Pompiers : 18

- Samu : 15

- Sécurité Gaz : 0 810 433 033

- Vétérinaires de garde : 05 56 61 85 80

- Dépannage GDF [N° vert] : 0 810 433 033

- Pharmacie de garde : 05 56 61 21 61 (n° régional) ou 3237 (n° national)